

Deux enfants de Trélans dans la Grande Guerre

AUGUSTIN ASTRUC

1892-1914

LOUIS ASTRUC

1894-1915



Fréquent en pays occitan, le patronyme ASTRUC vient de « astre » et signifie « né sous un bon astre, chanceux » ! On s'en doute, ce nom n'a pas suffi à protéger deux jeunes soldats, deux frères dont la mort, à quelques mois d'intervalles, pendant ce terrible conflit, va endeuiller une famille de Noubloux mais aussi de Saint Pierre de Nogaret.



Si les deux soldats sont bien nés à Trélans, il n'en est pas de même pour leur père Jean Baptiste, né à Saint Pierre de Nogaret en 1855. Au moment de son mariage, il est domicilié, comme sa future épouse Félicité RODIER, dans la commune de Trélans, à Noubloux plus précisément, où il est cultivateur. Mais le père de Jean Baptiste, qui porte le même prénom, est maréchal ferrant à Saint Pierre de Nogaret où il habite et où il décède en 1886 à l'âge de 61 ans. Cependant son acte de naissance nous apprend qu'il est né à Trélans, tout comme ses ascendants.

Félicité RODIER, mère des soldats, est née à Trélans où son père Antoine est agriculteur. Ce dernier s'est installé à Trélans après son mariage avec Marie Anne VERNHET, mais il est originaire des Hermaux.

Si l'histoire de cette famille relie principalement les deux communes, d'ailleurs toute proche, de Trélans et de Saint Pierre de Nogaret, elle les associe également dans la douleur. Sur le Monument aux Morts de chacun des deux villages, on relève deux fois le nom d'ASTRUC. À Saint Pierre il s'agit de Fortuné ASTRUC et de Baptiste François Joseph ASTRUC, deux frères, nés à la Bessière. Leur père François Jean Baptiste ASTRUC né au Ferréol, commune de Banassac, ne semble pas appartenir à la même famille que les ASTRUC de Trélans. Mais il est émouvant de trouver deux fois le patronyme ASTRUC sur les Monuments aux Morts de villages si proches.

AUGUSTIN ASTRUC

1892-1914

40^{ème} Régiment d'Infanterie

Pour Augustin, la campagne contre l'Allemagne, se déroula du 2 août au 12 août 1914, dix jours seulement ! Retracer sa courte histoire, nous permettra de corriger une erreur. Nous pensions que le premier mort de la commune était Baptiste Reversat tué le 1^{er} décembre 1914. Dans une lettre du 10 janvier 1915, Joseph Verlaguet ¹écrit : « C'est le premier mort de la commune ou du moins on n'en connaît pas d'autres pour le moment ».

Il est exact que la mort d'Augustin a été confirmée beaucoup plus tard. Son acte de décès est enregistré à la mairie de Trélans, après un jugement du tribunal de Marvejols, en 1921. Cette procédure fut utilisée à la fin de la guerre pour les soldats disparus, dont la dépouille n'avait pas été retrouvée et n'avait pas reçu de sépulture.

Par ailleurs, la mort d'Augustin se produisit dans les circonstances très particulières de « l'affaire de Lagarde » et les familles des soldats disparus dans cette bataille, qui est une défaite de l'armée française, furent averties très tard.



Augustin Basile ASTRUC est né le 24 février 1892, au hameau de Noubloux, à trois heures du soir. Jean Baptiste IMBERT, maire de Trélans, enregistre cette naissance sur déclaration du père, Jean Baptiste ASTRUC, 37 ans, journalier, époux de Félicité RODIER, 32 ans, ménagère. L'acte est signé en présence de Jean Baptiste POUGET, 23 ans, instituteur domicilié à Trélans et de Jean Baptiste PARAYRE, 47 ans, forgeron demeurant au même lieu.

Classe 1912, Augustin débuta son service militaire, le 8 octobre 1913. Incorporé dans le 40^e Régiment d'Infanterie, c'est dans ce même régiment qu'il partit en guerre contre l'Allemagne, le 2 août 1914. Ce régiment était en casernement à Nîmes (caserne Montcalm), mais aussi pour certains bataillons à Alais (on n'écrivait pas encore Alès) et Uzès.

Voici son signalement tel qu'il est rédigé au moment du Conseil de révision :

Cheveux : châtain clair

Yeux : roux-clair

Front : fuyant et haut

Nez : rectiligne et gros

Visage : large et rond

¹ *Trois enfants de Trélans dans la Grande Guerre : Joseph, Louis et Marius Verlaguet.* Colette Deltour, Brigitte Lacourt, Patrick Lacourt. 2010

Taille : 1m67

Marques particulières : taches couleur café au lait sur le côté gauche

Degré d'instruction : 3 (sur une échelle de 1 à 5 signifie : niveau d'études primaires)

Profession : domestique à Saint-Géniez d'Olt. Célibataire.

Le rédacteur du registre matricule disposait on le voit d'une liste d'adjectifs imagés !

Incorporé au 40^e Régiment d'Infanterie le 13 octobre 1913, Augustin accomplissait la première année de service militaire, service qui se faisait sur 3 ans, lorsque la guerre éclata. Le 40^e RI quitta Nîmes le 5 août par voie ferrée et débarqua le 7, sous une pluie battante à Vézelize. Après un court repos, le 8 il va prendre les avant-postes sur les hauteurs de la Meurthe. La bataille des frontières se prépare. Rappelons que la Lorraine est annexée par l'Allemagne depuis 1871 et la frontière n'est qu'à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Nancy.



Insigne du 40^{me} RI

Le Ministère de la Guerre a donné des ordres : les troupes doivent rester, dans un premier temps, en retrait des frontières sur une bande de 8 kilomètres de profondeur. Les consignes du Général de Castelnau, général en chef de la II^e Armée, sont claires : il faut éviter toute escarmouche tant que la concentration des troupes n'est pas terminée. Il est prévu qu'elle le sera le 14 août, date de l'attaque programmée par Joffre.

Est-ce pour alimenter sa gloire personnelle, le général Lescot, commandant la cavalerie,



Lagarde (Lothr.), Totalansicht — Lagarde (Lorr.), Vue générale

envisage de franchir la frontière et de prendre le village de Lagarde, occupé par les Allemands. Il passe à l'attaque le 10 août avec un bataillon du 40^e RI, 2 bataillons du 58^e RI (venu d'Avignon et d'Arles) et le 19^e Régiment d'Artillerie de Campagne (venu lui aussi de Nîmes).

L'attaque de Lagarde a lieu en fin de journée. Pour Augustin ASTRUC comme pour tous les autres soldats c'est le baptême du feu ! Le village est enlevé à la baïonnette. Cela provoque une réaction très vive de l'Etat Major, l'initiative du général Lescot n'est pas appréciée.

Les 11 et 12 août les Allemands, qui, le 10, avaient subi de lourdes pertes, ripostent, leur attaque est appuyée par l'artillerie bien supérieure à celle des Français. L'infanterie française se replie dans une certaine panique, les bataillons sont fortement décimés, des

batteries complètes sont perdues, ce qui déclenchera une enquête, en des temps où les canons 75 étaient rares !

Tout régiment confondu, on dénombre plus de 2000 morts et disparus. Le 12 août Augustin manque à l'appel. Sur le site « sépultures de guerre » on ne trouve pas son nom. Deux nécropoles militaires ont été constituées près du village de Lagarde : à l'ouest le cimetière français, à l'est le cimetière allemand. Peu d'effort d'identification des corps ont été faits avant l'enfouissement, qui a commencé peu après la bataille (la population locale occupée par les Allemands, a vraisemblablement été employée pour cette tâche).

Le Général Lescot fut limogé. La presse parisienne, Action française en tête, s'acharna honteusement sur les « Méridionaux », qui constituaient les régiments ! Que de vies sacrifiées, pourtant ! Quel manque de discernement d'une partie de l'État Major, la prise de Lagarde, à ce moment-là de la guerre n'avait aucun intérêt stratégique ! Quel manque de respect des vies humaines !

La bataille de Lagarde devint « l'affaire de Lagarde », affaire qu'on essaya d'étouffer. Beaucoup de familles ne reçurent aucune information sur la disparition de leur enfant ou de leur époux.

Ce n'est que le 14 janvier 1921, que le décès d'Augustin fut enregistré dans l'état civil de Trélans, après un jugement déclaratif de décès du 25 novembre 1920, rendu par le tribunal de première instance de Marvejols. C'est Jean Baptiste Imbert, maire de Trélans qui retranscrit cet acte dans les registres de la commune. Vingt-deux ans plus tôt c'est Jean Baptiste Imbert qui enregistre l'acte de naissance d'Augustin ... !

Il a fallu moins d'une semaine pour qu'Augustin soit « tué à l'ennemi ». Il faudra six ans pour que son décès soit officiellement reconnu !

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom ASTRUC
Prénoms Augustin Marie
Grade Soldat de 2^e classe
Corps 10^e Rég. d'Inf. RI
N° 4531 au Corps. — Cl. 1912
Matricula. 326 au Recrutement de Uzès
Mort pour la France le 18 août 1914
à Lagarde (Lorraine)
Genre de mort tué à l'ennemi
Né le 24 février 1891
à Uzès Département de la Lozère
Arr. municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.
Jugement rendu le 25 novembre 1920
par le Tribunal de Marvejols
acte ou jugement transcrit le 16 janvier 1921
à Trélans (Lorraine)
N° du registre d'état civil
334-708-1921. [26434.]

Fiche « Mémoire des Hommes ». Ministère de la Défense.

Brigitte & Patrick LACOURT